

Partie 2– Les Enseignements

1. La Communauté de Communes dans son territoire

1.1 Beaugency « le Centre du Canton »

Le canton de Beaugency est en territoire rural. Il a pour particularité de s'étendre sur la Beauce pour finir en limite de Sologne. Il bénéficie donc des espaces des deux rives de la Loire. Beaugency, chef lieu du Canton, reste le pôle attractif majeur. Une des forces du territoire réside en ce que l'emplacement géographique constitue une zone privilégiée entre différents territoires : la Beauce et la Sologne mais aussi le Loiret et le Loir-Et-Cher, zone semi rurale et zone rurale.

Si Beaugency est le centre, deux villes restent géographiquement en périphérie : Lailly-En-Val et Cravant. Lailly-En-Val, située sur l'autre rive possède un atout non négligeable, pour le moment, celui du pilotage politique de la Communauté de Communes, puisque son Président est également Maire de la Ville. De plus, elle est au carrefour de deux territoires et constitue donc un passage obligé de l'axe sud Orléans-Blois. Cravant possède, quant à elle, le moins d'atouts géographiques. Isolée du centre, elle est située en Beauce le long d'une voie routière peu empruntée.

Beaugency est identifiée comme l'acteur économique et culturel du territoire. Les disparités en termes de moyens entre Beaugency et les autres villes du Canton sont conséquentes.

La mise en place d'une Communauté de Communes, permettant de mutualiser les moyens mis aux services des habitants du Canton permettra à l'avenir de gommer ces différences.

Ainsi, l'enseignement majeur que nous pouvons tirer de l'étude du territoire est le suivant :

La lecture publique, dans sa stratégie de développement, doit prendre en compte les disparités entre les différents territoires. Elle doit aussi s'appuyer sur la dynamique existante à Beaugency pour impulser des actions ciblées dans le reste du territoire.

1.2 La Communauté de Communes « beaucoup de compétences »

La Communauté de Communes vient tout juste d'être créée ce qui implique un bouleversement démocratique dans un territoire où les communes disposaient d'une complète autonomie dans la gestion des équipements et des services.

Ce bouleversement démocratique doit faire naître une nouvelle organisation de gestion dont les fers de lance restent les services transférés et/ou créés de la Communauté de Communes.

A l'heure où cette étude est établie, la communauté de communes pense sa future organisation, notamment celle de la lecture publique avec ses premiers acteurs que sont la Médiathèque et les bibliothèques du réseau.

L'étude des compétences de la Communauté de Communes révèle un champ d'implication excessivement élargi en vue des moyens dont la Communauté de Communes s'est dotés.

Ainsi, l'enseignement majeur que nous pouvons tirer de l'étude des compétences de la Communauté de Communes est le suivant :

La Communauté de Communes assume un éventail de compétences vaste qui ne trouve pas pour l'instant les moyens humains, matériels, financier et organisationnels qui lui permettraient de les assumer pleinement.

Aussi, une lisibilité tracée par un choix politique mettant en relief un programme d'actions pluriannuelles permettrait de fédérer les acteurs de la vie communautaire et plus largement ceux de la vie locale autour d'ambitions communes.

2. Les Enseignements chiffrés

2.1 La Population du canton en nette évolution

Nous remarquons une remarquable évolution de la population, notamment au cours des 10 dernières années avec une progression de 8,6%.

Cette évolution touche principalement les familles avec enfant de moins de 14 ans et les seniors et retraités attachés vraisemblablement à la qualité de vie sur le territoire.

Cependant, 46% des couples n'ont pas d'enfants.

En terme de répartition de la population, la ville de Beaugency, à elle seule, comptabilise la moitié des résidents.

Avec une moyenne de 2,4 (ménages/population), l'évolution de la population est due à un apport extérieur et à l'attachement des seniors à leur cadre de vie.

2.2 Emploi, une bonne tendance

D'un point de vue global, si l'on s'en tient aux principaux critères de baromètre que sont le taux des personnes actives et celui du chômage, nous pouvons affirmer que la situation de l'emploi des habitants du Canton de Beaugency est correcte par rapport aux moyennes nationales : tx. de chômage de 6,4 % sur le territoire contre 8 % en France.

L'activité et l'emploi sont structurellement conformes aux tendances nationales : les femmes, les jeunes de – de 24 ans et personnes de + de 55 ans sont moins actives – les employés, ouvriers et les professions intermédiaires représentent le gros contingent en termes de catégorie socioprofessionnelle.

Plus précisément, ce sont les jeunes femmes de moins de 24 ans qui sont les premières touchées par le chômage avec un taux très élevé de 22 %.

Le lieu de travail est généralement situé à proximité du lieu de résidence. Ceci s'explique par le dynamisme économique des deux zones industrielles locales et la proximité de deux grandes villes : Orléans et Blois.

A noter que cette tendance plus ou moins favorable sur le territoire est à prendre avec précaution puisqu'elle est basée sur l'étude du dernier recensement qui a eu lieu avant la crise économique qui a frappé durement le tissu industriel du Canton.

2.3 Le niveau des revenus, un bon indicateur

Avec un revenu moyen imposable de 23 000 €, en progression de près de 1%, nous pouvons souligner que les ressources des habitants sont confortables si nous les comparons avec la moyenne régionale qui est de 18 000 € et 21 000 € pour la France.

Bien évidemment, ce sont les cadres qui tirent cette moyenne vers le haut avec un salaire net horaire dépassant les 22 € contre 9,5 € pour l'ouvrier. Ils représentent près de 14% de la population active, taux en dessous de plus de 2 points par rapport à la moyenne nationale mais à mettre en relief compte tenue d'une zone géographique qui reste rurale.

La bonne représentation des cadres qui sont souvent mobiles s'explique premièrement par les axes de transports développés sur le territoire :

plusieurs gares, autoroute, nationale – deuxièmement par les infrastructures et l’offre de services des communes.

2.4 Education conforme au national

2.4.1 La scolarisation

Près de 29 % des enfants de moins de 6 ans ne sont pas scolarisés. Deux raisons : l’école maternelle n’est pas obligatoire et la disponibilité des mamans qui ne travaillent pas ou peu.

Près d’un jeune de moins de 24 ans sur deux reste sur les bancs de l’école. Très peu poursuivent au-delà.

2.4.2 Le niveau d’étude

Une grande partie de la population a quitté l’école tôt avec un niveau V, voire sans aucun diplôme. Il y a un effet intergénérationnel, car cette tendance se corrige d’années en années où les générations actuelles plus scolarisées viennent combler ce déficit comme en témoigne l’évolution entre 2007 et 2009 de plus de 4 points de la population ayant un diplôme de niveau III.

2.4.3 L’illettrisme ?

Même s’il n’existe pas de statistiques précises en la matière sur le territoire, cet handicap est présent plus particulièrement dans la commune de Beaugency. L’association GRAMME regroupe une forte communauté d’origine maghrébine. Il s’agit essentiellement d’immigrés de la première génération. Les statistiques démontrent qu’ils ont pour la plupart opté pour la nationalité française, toutefois la majorité d’entre eux maîtrise peu voire pas du tout la langue française dans sa lecture, son écriture ou son oralité.

L’association AFEL tente de gommer ces faiblesses en proposant des ateliers d’apprentissage de la langue française.

2.5 Tourisme, vers un tourisme de luxe ?

Le territoire compte 154 chambres réparties sur 9 hôtels. La plupart sont de standing moyen (2 étoiles). Une tendance d’accueil luxueux se confirme par la présence d’un hôtel grand luxe à 4 étoiles et d’un autre de 3 étoiles ayant une capacité d’accueil de 19 chambres. Luxe également confirmé par la présence d’un seul camping.

Le territoire situé en grande couronne, attire encore les populations urbaines qui acquièrent une résidence secondaire même si cette tendance commence à diminuer.

Il s'agit pour l'essentiel d'un tourisme à vocation culturelle avec comme principales attractivités les patrimoines historique (châteaux de Loire) et naturel (vallée de La Loire).

Ce que nous devons retenir

La population du canton est répartie de manière quasi égale entre la ville de Beaugency et les six autres villes. Toutes, à l'exception d'une connaissent une variation positive en moyenne de 1%. Evolution caractérisée par l'emménagement de familles venues de l'extérieur qui profitent du coût de l'immobilier moins important notamment dans les villes situées autour de Beaugency, d'une zone géographique idéalement située et très bien desservie et de services de choix (nous les étudierons plus en détail ci-après)

Ces nouveaux résidents s'ajoutent aux anciens et notamment les retraités qui restent sur le territoire pour les mêmes raisons.

Le territoire est donc attractif de façon pérenne et dispose d'atouts non négligeables comme en témoigne le niveau des revenus et l'activité économique. Tendence confirmée avec un taux de chômage de 6,4%.

3. Le Réseau des Bibliothèques

3.1 La Tête du Réseau, La Pléiade

La Médiathèque La Pléiade est naturellement de part sa situation, ses expériences, son activité et les moyens dont elle dispose, la pièce maîtresse du système que doit devenir le réseau des bibliothèques.

3.1.1 Quel regard sur ses moyens ?

Dissocions les moyens humains et les moyens techniques des moyens financiers. Ces derniers sont considérables. Avec un budget d'acquisitions de 48 000 € associé à un budget d'animations de 4 000 €, la médiathèque possède un fonds documentaire de plus de 35 000 médias variés et récents comme le jeu pour trois consoles. Ce budget témoigne vraisemblablement d'une volonté politique certaine de favoriser le développement de la lecture publique.

Les moyens humains, satisfaisants pour une commune de 8 000 habitants ne le sont pas pour une Communauté de Communes de plus de 16 000 habitants (le CNL recommande un agent pour 2000 habitants) quand celle-ci ne disposent que de 5 agents à temps plein et 1 agent à temps partiel.

Une des forces du personnel de la Médiathèque réside dans les compétences et les spécialisations qu'il a acquises. Un éventail large de compétences permet aux agents de maîtriser l'exploitation de l'ensemble des médias.

Quels seront alors leurs rôles dans une gestion communautaire de la lecture publique ?

Le bâtiment de la Médiathèque, récent d'une dizaine d'années est en parfait état de fonctionnement. Toutefois, le budget acquisitions permet de compléter généreusement les rayonnages de chaque secteur si bien que le manque de place se fait sentir et beaucoup de secteurs sont gérés en rotation.

Par ailleurs, le plain pied, bien que pratique, empêche la promotion de tous les médias. Ainsi un espace cloisonné permettrait au discothécaire de promouvoir la musique par l'écoute.

De même, aucun espace type « heure du conte » n'a été pensé lors de sa construction. Espace essentiel lorsqu'il s'agit de sensibiliser le tout jeune public au livre.

3.1.2 Quel Fonds ?

Le budget d'acquisitions confortable a permis à la Médiathèque de proposer aux habitants du canton un fonds documentaires de qualité sans cesse en renouvellement.

Ce fonds est largement réparti au travers pas moins de 7 types de documents. Toutefois nous notons l'absence de documents numériques.

3.1.3 L'activité : un travail considérable !

Une activité considérable pour une commune de moins de 10 000 habitants ! Le nombre d'opérations de prêts est révélateur de l'activité d'une bibliothèque.

Celui de la Médiathèque est en moyenne de 100 000 opérations annuelles de puis bientôt 10 ans.

A titre de comparaison, celui de la bibliothèque de Meung-Sur-Loire, ville comparable à Beaugency, est de 30 000.

L'activité de la Médiathèque est comparable à celle de la Médiathèque de Saint Jean de la Ruelle (plus de 16 000 habitants) qui offre une amplitude horaire plus grande (26 heures contre 21) et qui dispose de pas moins de 16 agents à temps complet.

Cette réussite s'explique par :

- son offre documentaire : variée, récente et populaire.
- sa situation géographique : entre les deux zones de la ville (le centre ville et les quartiers), à proximité des écoles et du Lycée.
- sa situation de quasi monopole : aucune bibliothèque ne dispose d'autant de moyens en périphérie proche. Les villes situées autour du Canton n'ont pas de bibliothèque.
- sa tarification : le coût d'inscription est très bas pour les services auquel il donne droit si bien que beaucoup d'habitants en dehors du canton s'inscrivent à la Médiathèque (20% des inscrits)

Néanmoins, nous constatons que ces résultats s'érodent d'années en années. Tendace que nous retrouvons à l'échelle nationale. De nombreux spécialistes s'accordent avec l'opinion commune pour dire que les gens lisent de moins en moins et désertent de plus en plus les bibliothèques. Les raisons évoquées sont multiples : l'ère du tout numérique, le caractère consumériste de nos sociétés et/ou une mauvaise analyse des besoins du public dans les politiques d'accueil mises en place dans les bibliothèques.

3.2 Les bibliothèques du canton

Il s'agit là de deux poids deux mesures. L'activité des bibliothèques des autres communes n'est pas du tout comparable avec celle de la Médiathèque. La bibliothèque de Baule est la seule à disposer d'un accompagnement professionnel qui se traduit par la mise à disposition d'un agent à mi-temps et l'attribution d'un budget d'acquisitions.

Les autres bibliothèques et point lecture fonctionnent exclusivement avec des bénévoles et s'équipent grâce aux dons et aux prêts de la bibliothèque départementale et/ou de la Médiathèque.

Ce que nous devons retenir

Le transfert de la compétence de la lecture publique de gestion communale vers une gestion communautaire ouvre de nombreux chantiers : La Médiathèque de Beaugency est indéniablement le fer de lance sur lequel le réseau des bibliothèques du Canton devra se reposer.

Un mode d'organisation prenant en compte :

- les disparités entre les différents sites
- la distance entre eux
- les deux statuts : professionnels et bénévoles

- les différentes politiques (acquisitions, accueil, .., etc.)
- ...

doit être mis en place rapidement pour permettre au public de chaque commune de bénéficier d'un même et unique service.

Le Contrat Territoires Lectures est un des outils privilégiés pour permettre à l'ensemble des acteurs de la lecture publique et plus particulièrement ceux dits de la lecture publique classique de réfléchir à la mise en place d'outils et de stratégies permettant de faire vivre la lecture à travers tout le territoire.

Ces travaux devront répondre à plusieurs problématiques :

- celle de la mise en réseau : informatisation, catalogue en ligne, flux documentaires, personnel, ..., etc.
- celle de l'animation de la lecture publique : formation, programmation culturelles, partenaires, ..., etc.
- celle de la promotion des collections : charte d'acquisition, répartition, ..., etc.
- celle de l'accompagnement numérique : portail web, fonds numérique, services en ligne, ..., etc.

4. La Culture & Ses Communes

D'un point de vue global, nous pouvons conforter l'idée d'une richesse culturelle foisonnante que fait vivre les différents acteurs culturels du canton de Beaugency.

Impression largement soutenue par les volontés politiques et accentuée par le dynamisme incontestable des différents acteurs.

Deux saisons culturelles sont présentes sur le territoire et les services qui en ont la charge travaillent en collaboration.

Chaque ville propose un temps fort culturel. Un pass culture initialisé à Beaugency est en voie de généralisation sur le territoire.

Le tissu associatif qui maille le territoire est particulièrement actif à l'instar de l'association Val de Lire qui porte avec dynamisme la promotion de la lecture et notamment envers les tout petits. Mais certaines

associations comme l'AFEL ne bénéficie pas ou peu de cette dynamique entretenue par les collectivités. De même, il semble manquer de cohésion entre les activités de ces acteurs. Certaines personnes qui travaillent professionnellement ou bénévolement dans ces structures ne se connaissent pas.

Ce que nous devons retenir

Le Contrat Territoires Lectures doit permettre à chaque acteur identifié et reconnu de participer activement à la mise en place d'actions ciblées. Il doit être porteur d'une dynamique fédératrice qui ouvre des espaces d'expression de proximités entre les différents acteurs. S'appuyant sur les bilans d'actions positives comme Le Salon du Livre Jeunesse, le Pass Culture et les saisons culturelles, de nouvelles actions peuvent ouvrir de nouvelles perspectives aux acteurs locaux.

5. La Petite Enfance et le Champ du Social

La PMI intervient auprès des parents et des enfants dans un cadre médico-social. Toutefois, cette structure ouvre des fenêtres avec des acteurs de la lecture publique du territoire afin que des actions qui sortent du cadre habituel soit organisée.

Par contre, le champ du social du fait du cadre difficile dans lequel il intervient laisse peu, voir pas du tout de place à la lecture publique.

Les personnes du troisième âge ne sont pas réellement intégrées dans la dynamique actuelle impulsée par les acteurs locaux

Ce que nous devons retenir

Le CTL devra s'attarder sur deux points :

- 1 – développer les actions déjà mises en place autour de la petite enfance.**
- 2- mettre en place des actions ciblées qui prennent en compte les difficultés des personnes visées.**

6. L'Education Nationale

Le monde de l'Éducation Nationale est un monde fermé qui s'adresse à un public particulier celui des élèves. La lecture publique y prend forme grâce à la mise en place de petites bibliothèques au sein de chaque établissement.

La professionnalisation de l'accueil n'est effective qu'au collège et au Lycée : les documentalistes. L'offre documentaire est souvent en corrélation avec les programmes scolaires.

Des ouvertures toutefois existent. Les instituteurs se rendent à la Médiathèque, les associations y développent des actions. La documentaliste du Lycée François Villon complète son offre documentaire avec celle de la Médiathèque.

Les besoins en terme de promotion de la lecture et du livre sont importants et l'enjeu est de premier ordre !

« Le monde ouvert doit s'ouvrir au monde fermé ».
La réussite de la promotion de la lecture tout comme celle de l'école passe par sa désacralisation.
Les lectures sont multiples, les territoires et les acteurs aussi.

Il faut s'appuyer sur les acteurs déjà présents au sein de l'Éducation Nationale pour y développer davantage d'actions pérennes. Multiplier les allers-retours entre ces deux mondes favorisera indiscutablement les ouvertures.

7. Les libraires

Le marché du livre sur le territoire est tendu. Les deux librairies du centre offre des services complémentaires mais souffre vraisemblablement de la concurrence du Centre Edouard Leclerc qui lui connaît une progression de son chiffre d'affaires.

Les librairies ont du s'adapter au marché en développant une multitude de services comme les contes clients et/ou les jeux concours pour maintenir leurs activités.

Le territoire de la Communauté de Communes présente donc des atouts non négligeables qui doivent servir d'assise aux ambitions du Contrat Territoires - Lectures.

La difficulté première résidera cependant dans la stratégie de mise en cohérence de ces actions ; elle devra forcément s'appuyer sur l'implication des acteurs locaux.

La communauté de communes, signataire du contrat, a pour ambition de penser et mettre en place une méthode de travail qui devra, tout à la fois, s'appuyer des existants territoriaux et promouvoir des lectures élargies au sein du Canton.